



Solidaires Unitaires Démocratiques Intérieur
Membre de l'Union Syndicale Solidaires

80-82 rue de Montreuil
75011 Paris

www.sudinterieur.fr
sud.interieur@gmail.com

24 OCTOBRE 2016

TRACT NATIONAL



www.solidaires.org

VIRY-CHATILLON : LA VIOLENCE ET SON LOT D'HYPOCRISIE

La lâche et violente agression subie par nos collègues de Viry-Châtillon, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement et assurons de notre soutien, a particulièrement ému les rangs de la police. Il a provoqué un mouvement de colère bien légitime au regard des conditions de travail indignes d'une démocratie saine. Peut-être parce que, justement, notre démocratie va mal.

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas de réduire ici, comme le font nombre de syndicats de police, de membres de la hiérarchie policière ou de politiques, les conditions de travail au simple manque de moyens humains et matériels.

Les conditions de travail, ce sont aussi les conditions d'exercice d'une mission régaliennne tant sur la forme que le fond. Un fond qui n'est pas ou peu interrogé.

Politique du chiffre, cogestion des carrières des agents entre syndicats et administration, culte financier de la performance, militarisation des forces de police, judiciarisation outrancière du renseignement, harcèlement moral, burn-out, aucune vision à long terme, etc : les sujets à débattre ne manquent pas.

Pourtant, alors que la violence frappe nos collègues, les mêmes discours réducteurs, simplistes et destructeurs polluent les médias, accompagnés d'une flopée de fausses et mauvaises solutions qui ne font qu'aggraver la situation depuis des décennies, comme la course à l'armement ou l'illusion protectrice de la présomption de légitime défense.

Tout est mis en œuvre pour ne pas parler des vrais problèmes de la société, des vraies causes de la violence. Tout est fait pour perpétuer un système inégalitaire qui profite à une minorité, en inventant par exemple des ennemis naturels aux policiers (jeunes de quartiers populaires, migrants, manifestants) alors même que l'ennemi du policier est ce système inégalitaire qui l'instrumentalise au quotidien.

Disons-le à nouveau : le policier ne tire aucun avantage de sa profession. Bien au contraire. Il subit les inégalités comme 99 % de la population.

Dans ce brouhaha politique et sécuritaire très médiatisé, la palme de l'hypocrisie est revenue aux têtes pensantes des « Républicains » qui ont promis des renforts policiers en cas de victoire électorale alors qu'ils avaient sabré les effectifs de la police et de la gendarmerie entre 2007 et 2012...

Un exemple d'hypocrisie qui ne peut qu'attiser la colère des policiers.

QUAND LES POLICIERS S'ESSAIENT AUX MANIFESTATIONS SAUVAGES

Et de la colère, les policiers en ont.

Et chaque année, elle s'exprime de plus en plus, tentant à chaque fois de s'extraire de la tutelle syndicale. Si les policiers ont depuis longtemps perdu confiance dans le politique et la hiérarchie, ils ne semblent plus compter sur les syndicats pour exprimer leur colère et leur malaise.

C'est pourquoi les policiers se sont organisés autrement, créant une situation inédite et qui interpelle, interroge. Des policiers manifestant sur leur temps de service, armés, parfois en uniforme et avec des véhicules de service, cagoulés ou le visage caché par une écharpe et une capuche, ou tournant le dos à leur hiérarchie. Et sifflant le directeur de la Police Nationale (DGPN), scandant des demandes pour sa démission. Marchant vers l'Élysée et Place Beauvau en pleine nuit.

En arriver à un tel mouvement, c'est prendre la mesure du fossé qui sépare les policiers de leur hiérarchie, du politique et des syndicats mais aussi de leur exaspération. Ils ne voient pas d'avenir heureux pour leur profession et plus largement, la société.

Doit-on se réjouir de ce mouvement ? Assurément, voir des hommes armés manifester dans les villes n'est pas rassurant.

Néanmoins, loin des fantasmes d'un Front national (FN) manipulant l'ensemble du mouvement (avec ou sans l'extrême droite aux manettes ou à la récupération (1), la colère policière et les problèmes de la police sont réels), il revient de comprendre que les policiers ne sont pas des personnes portées sur l'insurrection.

Vous ne verrez pas des policiers tirer sur la foule ou sur le ministère pour prendre le pouvoir. C'est là un fantasme maladroit car il ne prend pas en compte la réalité suivante : les policiers n'utilisent que rarement leurs armes en mission.

C'est d'ailleurs un reproche qu'ils font à la loi et la justice de restreindre l'utilisation de l'arme (d'où le souhait d'une présomption de légitime défense extrêmement dangereuse et dont **SUD INTERIEUR** ne veut pas).

Si **SUD INTERIEUR** ne partage pas certains mots d'ordre, elle comprend cette expression de la colère. On ne peut reprocher aux policiers un manque d'esprit critique et de révolte pour ensuite leur nier le droit au transgressif et à la dite révolte.

Bien entendu, **SUD INTERIEUR** préférerait ne pas voir des manifestants policiers avec des armes à feu sur eux. Mais que les policiers soient en capacité de faire éclore un mouvement social même hors la tutelle syndicale est un signe encourageant.

Mais, qu'ils s'organisent, éventuellement en coordination, éventuellement en suscitant des cahiers de doléances portés sur le mode de 1789 à Paris. Que surtout, surtout, ils exigent le retour du droit de grève dont la suppression pour un plat de lentilles nous aura fait tant de mal.

Cependant, s'il est essentiel d'établir un rapport de force permettant aux policiers de récupérer une liberté de parole, nécessaire à la réflexion sur les enjeux de la police, la contestation, même de manière « retenue » de la République ne saurait être justifiée.

Rappelons-nous, il y a une quinzaine d'années, des officiers de Gendarmerie paradant, en un mouvement subit, uniformisés, armés, à la tête de militaires qui n'en pouvaient plus. Rappelons-nous voici quelques mois, ces réunions devant des Palais de Justice de policiers, parfois soutenus par des chefs de service aussi opportunistes et bien peu comptables de la séparation des pouvoirs.

Le déploiement d'une force armée constituée (et la Police quoi qu'on en dise en est une), hors légalité, en République ne saurait être appuyée.

Outre notre aversion envers la coloration factieuse de la chose et les prurits putschistes pouvant gratouiller certains, nous ne saurions pousser un aventurisme avançant à l'aveugle et armant déjà l'inévitable boomerang qui, prestement, pour l'exemple, fracassera de preux naïfs tout en récompensant, en catimini, de faux geulards mais vrais malins.

Car, malgré ces défauts ce mouvement transgressif souligne les fautes d'une institution qui s'est toujours attachée à museler la parole policière, à réprimer les discours dissonants, à utiliser la cogestion syndicale comme support pour affaiblir toute velléité contestataire.

Si les policiers s'affranchissent des règles, c'est parce que les règles les empêchent d'être de véritables citoyens, libres d'agir sur la société, de s'exprimer pour améliorer l'institution policière. Harcèlement moral, mesures de rétorsion, sanctions disciplinaires, autant d'armes dont l'administration use déjà pour taper sur les clous qui dépassent.

UNE REPONSE INSTITUTIONNELLE A COTE DE LA PLAQUE... COMME TOUJOURS !

D'ailleurs, les premiers mots du DGPN, Jean-Marc FALCONE, n'ont-ils pas été de menacer de sanctions, dans un mépris digne de la hiérarchie policière pour les difficultés rencontrées par les policiers. Pire, il déclara que les policiers manifestants étaient préjudiciables à l'image de la police.

Alors que la communication ministérielle tente de redorer l'image de la police en profitant des attentats où elle s'est illustrée, un mouvement contestataire fait tomber rapidement les masques : policiers, risquez vos vies pour de beaux communiqués politiques et remplir nos tableaux statistiques, n'oubliez pas de sourire sur les photos mais surtout, ne contestez pas le système qui vous oppresse.

Au final, le ministre de l'Intérieur, puis le Président de la République (le 26 octobre), mais aussi le Garde des Sceaux, reçoivent chacun leur tour les organisations syndicales, sauf **SUD INTERIEUR** (et la **CGT Police**) bien entendu, le premier leur promettant, dès lundi 24 octobre, une grande consultation nationale au plus près des policiers : « *J'ai demandé à tous les préfets, en lien avec les directeurs départementaux de la sécurité publique, de mener dans chaque département une concertation approfondie avec les personnels de la police nationale et leurs représentants syndicaux* ».

Si le ministère voulait vraiment consulter et prendre en considération l'avis des policiers, mais aussi des personnels non actifs, pourquoi attendre un mouvement de colère des premiers ? Pourquoi ne pas l'avoir fait avant ?

Pourquoi refuser de consulter TOUS les syndicats de police ?

Pourquoi ignorer **SUD INTERIEUR** depuis 2012 (et comme les ministres précédents) ?

LA JUSTICE : UN BOUC-EMISSAIRE COMMODE POUR DETOURNER L'ATTENTION SUR L'ESSENTIEL

Quand le secrétaire général du syndicat **ALLIANCE**, Jean-Claude Delage déclare « 90% de nos revendications concernent le ministère de la Justice », on se dit que les policiers n'auront peut-être pas le loisir d'aborder tous les nombreux dysfonctionnements internes ni d'interroger le sens même de la politique sécuritaire actuelle. Surtout que la concertation qui s'engage ne le prévoit pas. En effet, les thèmes abordés seront la dotation de la sécurité publique et les tâches indues.

Quid de la politique du chiffre et des statistiques qui tuent le métier et conduit à une politique sécuritaire accentuant le malaise des policiers et la dégradation des relations police-population dans certains domaines ou quartiers ?

Il apparaît clair que la justice va jouer une nouvelle fois le rôle de bouc-émissaire, offrant au ministère de l'Intérieur et à l'administration policière un utile contrefeux à leurs propres errements. Un rôle de bouc-émissaire également utile aux policiers pour éviter d'avoir une véritable réflexion sur le « faire police » actuel, pourtant nécessaire pour avancer sans se perdre dans l'illusion du sécuritaire véritable impasse pour la société (2).

En somme, on discutera pour espérer obtenir ici ou là quelques effectifs ou véhicules de service, fort utiles certes, mais pas pour repenser le « faire police ». Or, la forme sans le fond, n'a pas d'intérêt ni pour les policiers ni pour les usagers de la sécurité.

Donner des moyens aux policiers ne sert à rien si les politiques engagées par les gouvernements successifs n'ont pour but que d'accentuer les inégalités et de permettre à une minorité de conserver ses privilèges.

Ces moyens supplémentaires ne seront jamais assez utiles pour lutter contre la violence que subissent certains usagers et les policiers. Ils feront illusion un temps, mais ils ne pourront rien contre les mécanismes qui conduisent à cette violence qui est, avant tout, d'ordre social.

La violence, quand elle est dépend structurellement d'une société inégalitaire et autoritaire, ne peut être combattu efficacement que par la justice sociale et la démocratie. Nous manquons cruellement des deux.

Et c'est pour cela que les policiers devraient se battre.

**SUD INTERIEUR : DU FOND ET DE LA METHODE
REJOIGNEZ SUD INTERIEUR**

NOUS SUIVRE SUR NOTRE SITE INTERNET : www.sudinterieur.fr

(1) Sans la moindre surprise, les « gros syndicats », dont le mouvement en cours illustre aussi l'extrême défiance qu'ils suscitent de plus en plus parmi les policiers n'ont pas manqué de s'accuser de « récupération » mutuelle. http://actu.cotetoulouse.fr/marche-colere-policiere-recuperation-politique-rassemblement-toulouse_48386/

(2) En annonçant, à la suite de l'entretien qu'il avait accordé aux syndicats de police majoritaires, qu'il donnerait de nouvelles instructions aux magistrats (au mépris du principe de l'indépendance de la justice pourtant fièrement revendiquée par François HOLLANDE) pour plus de sévérité dans le prononcé des peines pour les atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique (comprendre policiers et gendarmes), le ministre de la justice Jean-Jacques URVOAS fait sien un pourtant **imaginaire** laxisme judiciaire en la matière « hurlé » régulièrement par...ces mêmes syndicats majoritaires et par certains manifestants actuels. Même l'union syndicale des magistrats, pourtant peu suspecte de défiance vis-à-vis des policiers et des gendarmes, a été obligée de rappeler ce fait incontestable dans un communiqué du 21 octobre : http://www.union-syndicale-magistrats.org/web2/fr/policiers-devant-tribunaux_news_968